

Communiqué de presse Triodos – 07/06/24

Suite aux articles publiés dans la presse début juin (voir ci-dessous), la banque a réagi par [un communiqué de presse en anglais](#). En voici le texte traduit, suivi de notre commentaire :

La Banque Triodos a reçu une assignation au nom d'un groupe de 388 détenteurs de certificats de dépôt belges (DRH), qui ont entamé ensemble une procédure judiciaire contre la banque. L'intention de demander une assignation avait déjà été annoncée dans les médias et lors de la réunion des détenteurs de certificats de dépôt le 15 avril de cette année et n'est donc pas inattendue. Nous estimons que ces allégations sont infondées et nous nous défendrons dans les procédures judiciaires qui s'ensuivront contre ces allégations.

Un dialogue constructif est préférable à une procédure judiciaire, qui demande beaucoup de temps, d'argent et d'attention, et qui n'est pas dans l'intérêt de la banque et de tous ses détenteurs de certificats de dépôt, de l'avis de la Banque Triodos.

La Banque Triodos continuera à poursuivre activement un dialogue ouvert et un engagement avec toutes ses parties prenantes afin de s'assurer que la banque agit dans l'intérêt de l'entreprise et de ses parties prenantes. La Banque Triodos reste déterminée à améliorer indirectement la négociabilité en optimisant davantage ses activités commerciales afin de créer un impact positif et d'atteindre ses objectifs financiers. En fin de compte, tous les détenteurs de certificats de dépôt en bénéficieront.

Commentaires du Trioforum

1. La banque reconnaît que notre assignation avait déjà été lancée le 15 avril vers la banque, au contraire de son CEO qui signalait le 22 mai (article dans l'Echo) n'avoir rien reçu.
2. La banque estime que nos "allégations" sont infondées. Elle devrait lire plus attentivement nos dossiers.
3. La banque va se défendre, ce qui prouve que si elle accepte un dialogue qui ne mène à rien, elle refuse une négociation.

4. En stipulant que les détenteurs pourront bénéficier de ses plans commerciaux, la banque retourne le propos et oublie de mentionner que les problèmes rencontrés par les détenteurs ont été créés uniquement par le cumul de ses décisions catastrophiques. A part de vagues et inutiles excuses, elle n'assume rien concrètement.